

M. NYSTROM—LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition concernant la marine marchande qui est signée par 42 Québécois habitant un certain nombre de villes, grandes et petites, du Québec et par une M^{me} Leslie Benjamin, de la rue Somerset, à Ottawa.

Une voix: Qui?

M. Nystrom: Pardon, Regina.

[Français]

C'est la pétition du Syndicat national des marins canadiens à l'honorable Chambre des communes du Canada au Parlement assemblée.

La pétition des soussignés, résidents du Canada qui se prévalent maintenant du droit ancien et incontesté de présenter une plainte commune dans l'assurance que votre honorable Chambre lui trouvera une solution, déclare humblement que les Canadiens sont privés de milliers d'emplois et de milliards de dollars en retombées industrielles parce que nous n'avons pas de stratégie maritime industrielle, et que le gouvernement fédéral a négligé de doter le Canada d'une politique maritime cohérente, bien qu'il ait promis, il y a plus de deux ans, de libérer une telle politique et que l'action du gouvernement compromet la croissance économique du Canada. A ces causes, les soussignés, vos pétitionnaires, demandent humblement que le gouvernement soit invité à adopter sans délai une politique maritime sensée et efficace qui entraînera la création d'une marine marchande canadienne et l'expansion de l'industrie canadienne et la construction navale et des industries connexes. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

● (1720)

[Traduction]

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que le Gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; attendu qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; attendu que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, il m'incombe de présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir

Pétitions

de leur droit séculaire de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible, que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. En date du 27 octobre de l'an de grâce 1983.

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur le Président, je sais que les personnes que représente le député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins) vont prendre intérêt à cette pétition, parce qu'elle porte les signataires de personnes de Pembroke et Petawawa, dans la vallée de l'Outaouais. C'est une région que nous connaissons si bien, vous et moi, monsieur le Président. La pétition est présentée aux Communes par des citoyens du Dominion du Canada qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut sans contredit remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires, comme ils en ont le devoir, ne cesseront de prier. La pétition est datée du 27 octobre 1983.

M. DE JONG—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi présenter à la Chambre une pétition qui intéressera probablement le député de Swift Current-Maple Creek (M. Hamilton) parce que de nombreux pétitionnaires sont de sa circonscription. Par cette pétition à l'honorable Chambre des communes ici réunie, les soussignés, citoyens de la Saskatchewan, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Ils déclarent humblement avoir examiné soigneusement la solution de rechange que le Nouveau parti démocratique a proposée, qu'il faut maintenir le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et procéder à l'amélioration et à l'expansion des chemins de fer du Canada pour qu'ils fournissent un système de transport moderne et efficace. Vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'adopter les dispositions du programme de rechange du Nouveau Parti démocratique, qui laissera intact le tarif du Nid-de-Corbeau. Et vos pétitionnaires, comme ils en ont le devoir, continueront de prier.